



## COMITÉ ASSURER LA GESTION DES EAUX

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 12 OCTOBRE 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Présences :
- Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale et vice-présidente du Comité (arrivée : 14 h 35)
  - M<sup>e</sup> François Bélisle, conseiller municipal et président du Comité
  - M. Simon Boudreau, citoyen
  - M. Dominique Martel, citoyen
  - Mme Sabrina Roy, conseillère municipale
- 
- M. Pascal Brodeur, chef de division – Conception et réalisation (14 h 36 à 15 h 11)
  - M. Edwar Cordon, ingénieur (arrivée : 14 h 36)
  - M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
  - M. Patrice Gingras, directeur – Génie
  - Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée
  - Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
  - M. Jean Lamarche, maire (arrivée : 14 h 35)
  - Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior
  - M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
  - M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable (arrivée : 14 h 36)
  - M. Luc Tremblay, conseiller municipal
  - M. Simon Vadnais, directeur – Communications et participation citoyenne
  - M. François Vaillancourt, directeur général
- Absence :
- M. Richard W. Dober, conseiller municipal

---

***Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

#### 1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M<sup>e</sup> François Bélisle, président du Comité, à 14 h 34. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M<sup>e</sup> François Bélisle demande si les membres du Comité consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2022**

M<sup>e</sup> François Bélisle s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 13 septembre 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 15 h 12 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M<sup>e</sup> François Bélisle  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions et  
comités